



Dans le présent document, les termes utilisés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin

## DESCRIPTIF - MODULE C6

### « SENSIBILISATION AU TRAFIC ROUTIER ET COMPORTEMENT DANS LA PLANIFICATION DE LA FORMATION À LA CONDUITE PRATIQUE »

<b>Description</b>	Le comportement dans le trafic exemplaire du moniteur de conduite de camion, sa personnalité, ses motivations, ses attitudes et son comportement face au risque sont extrêmement importants pour l'effet quant à la promotion de la sécurité et au respect de l'environnement qu'il produit en qualité de pédagogue en matière de circulation routière. Tant ses humeurs passagères que les caractéristiques durables de sa personnalité ont une forte influence sur le comportement de conduite et doivent faire l'objet d'une mûre réflexion. Une expérience pratique suffisante de la conduite, idéalement dans les transports routiers, est la condition préalable d'une formation proche de la pratique pour les catégories de permis C, CE, D, DE et leurs sous-catégories ainsi que de la conduite et des manœuvres des remorques. Les séquences de formation pratique à la conduite requièrent une structure et une planification soignée aussi bien quant au temps qu'au lieu ; à cet égard, il faut tenir compte des niveaux de formation à la conduite différents dans les catégories C, CE, D, DE et leurs sous-catégories, ainsi que de l'expérience pratique de la conduite des élèves de conduite.
<b>Prérequis</b>	L'accès à la formation se fait sur dossier attestant: ⇒ La compétence des modules C3 et C4
<b>Groupe-cible</b>	Nouveaux moniteurs
<b>Compétence opérationnelle</b>	Les apprenants sont en mesure, compte tenu des règles de la circulation actuelles et de la théorie de la circulation, de se comporter de manière exemplaire dans le trafic et de déployer en conséquence les effets sur les élèves conducteurs. Ils sont capables de planifier en conséquence les phases de formation pratique à la conduite.
<b>Contenu</b>	⇒ Analyse appliquée de l'autoportrait et déduction des conséquences pour le développement personnel ⇒ Didactique spécifique « enseignement pratique de conduite » (planification de la formation préliminaire, de base, principale et de perfectionnement ; conception d'une leçon de conduite pratique ; méthodes d'enseignement) ⇒ Leçons de conduite pour la mise en œuvre de la didactique de conduite
<b>Positionnement du module</b>	Le module C6 « Sensibilisation au trafic routier et comportement dans la planification de la formation à la conduite pratique » sert de certificat partiel pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de camion.
<b>Certificat de compétence C6</b>	Course d'essai avec un véhicule de la catégorie D et une combinaison avec remorque C/E afin d'examiner le comportement personnel et de faire une auto estimation. Travail pratique pour la planification et la succession des séquences de formation dans la conduite pratique.
<b>Qualification supplémentaire de Moniteur / Monitrice de conduite de camion</b>	Les modules C3, C4, C6, C7 sont nécessaires pour l'admission à l'examen du module C8. Les candidats et candidates qui ont obtenu les 4 certificats modulaires peuvent s'inscrire à l'examen pour la qualification supplémentaire de moniteur / monitrice de conduite de camion auprès de :  <b>Association suisse des moniteurs de conduite ASMC</b> <b>Secrétariat CAQ</b> <b>Case postale 8150</b> <b>3001 Berne</b>
<b>Dates</b>	Selon le planning de la session



<b>Horaire</b>	08h15 – 12h00 (pause de 10h00 à 10h30) 13h00 – 16h45 (pause de 14h45 à 15h15)
<b>Durée du module</b>	64h de temps de présence
<b>Travail autonome</b>	Des lectures d'approfondissement, une réflexion individuelle régulière (journal de bord) et l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module font notamment partie du travail autonome.
<b>Prix</b>	Selon les tarifs en vigueur
<b>Lieu</b>	Fédération romande des écoles de conduite – Route du Village 14 – 1070 Puidoux